



SAINTE-THÉRÈSE

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Plantation d'arbres sur un terrain appartenant à un centre de la petite enfance (CPE)
ou un immeuble administré par l'Office d'habitation (OH)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom du CPE ou de l'immeuble administré par l'OH : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Veillez joindre à votre demande par courriel les pièces justificatives suivantes :

- Une copie du plan de plantation approuvé par le Service de l'urbanisme et du développement durable;
- La/les facture(s) originale(s) d'achat ou une copie lisible, signée et datée;
- Deux photos de chaque arbre planté : une avec vue de l'arbre et du terrain et une autre rapprochée pour voir les détails de l'arbre.

ATTESTATION DU PROPRIÉTAIRE DEMANDEUR

Je certifie que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.

SOUMETTRE VOTRE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Par courriel : udd@sainte-therese.ca

Veillez envoyer ce formulaire dûment rempli et les pièces justificatives demandées par courriel. Le remboursement vous sera envoyé sous forme de chèque par la poste. Veuillez prévoir un délai de 120 jours pour le traitement de votre demande et l'envoi du chèque.